

Le principal

Vaulx-en-Velin, le 7 février 2022

Campagne taxe d'apprentissage 2022

Le collège REP+ Henri Barbusse et sa section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) sont engagés dans des projets ambitieux et porteurs de valeurs.

Habilités à recevoir la taxe d'apprentissage, nous faisons appel à votre soutien pour continuer d'offrir les meilleurs équipements à nos élèves de l'éducation prioritaire renforcée.

En versant tout ou partie de votre taxe d'apprentissage au collège Henri Barbusse, vous faites le choix de soutenir :

- **La S.E.G.P.A.** qui a pour mission d'assurer une formation générale, technologique et professionnelle conduisant des collégiens en difficulté scolaire durable vers une qualification de niveau **V** (CAP). Par son enseignement pré professionnel, la SEGPA du collège Henri Barbusse leur apporte des compétences qu'ils développeront ensuite dans un lycée professionnel ou en C.F.A. Pour mener à bien ces formations de qualité et favoriser demain l'insertion sociale et professionnelle de nos élèves, nous avons besoin d'équiper et de moderniser en permanence nos ateliers.
- **La classe à horaires aménagés numérique** proposée de la 5ème à la 3ème. Ce projet innovant accompagne depuis la rentrée 2021 des cohortes d'élèves "Ambassadrices et ambassadeurs du numérique". L'objectif est double : la promotion de l'égalité filles-garçons et l'accès facilité de tous, et en particulier des filles, aux filières numériques. Ce projet est soutenu par une forte dynamique partenariale tant au sein de l'institution scolaire avec la mission relation école entreprise, les cordées de la réussite et l'INSA, que par des services de l'Etat comme la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), par des services de la Métropole de Lyon, de la ville de Vaulx-en-Velin et la cité éducative vaudaise.
La réussite de ce projet passe par la dotation d'un PC individuel pour chaque élève engagé.
- **D'autres projets ambitieux** liés à la démarche E3D du collège labellisé Etablissement en démarche de développement durable.

En conclusion, faire le choix de verser votre taxe d'apprentissage au collège Henri Barbusse, c'est agir localement au cœur de l'agenda 2030 pour une éducation de qualité (ODD 4), pour l'égalité entre les sexes (ODD 5) et pour la réduction des inégalités (ODD 10).



En vous remerciant par avance pour tout l'intérêt que vous porterez à notre démarche éducative, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Sylvain LUNETTA




Principal du collège

Didier CHADAPO



Directeur de la SEGPA



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Henri BARBUSSE
VAULX-EN-VELIN



Pour votre EXPERT-COMPTABLE
A nous retourner svp

CONTRIBUTION UNIQUE (Taxe d'apprentissage)

Raison sociale de votre entreprise :

Adresse complète :

.....

N° de téléphone : N° de FAX :

Code APE :

N° de SIRET . :

Nos coordonnées :
Collège Henri Barbusse
10 av. Henri Barbusse
69120 Vaulx-en-Velin
Tél. 04 78 82 14 83
0692336p@ac-lyon.fr

Votre contact privilégié : **Didier CHADAPO**
didier.chadapo@ac-lyon.fr

Notre RIB


TRÉSOR PUBLIC

RELEVÉ DE COMPTE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Titulaire du compte CLG HENRI BARBUSSE AGT COMPT.LP METIERS LES CANUTS			
Domiciliation TPLYON			
CODE BANQUE 10071	CODE GUICHET 69000	N° DE COMPTE 00001004798	CLÉ RIB 26
IBAN : FR76 1007 1690 0000 0010 0479 826 BIC : BDFEFRPPXXX			
Cadre réservé au destinataire du RIB			

T.G. RHONE
3 RUE DE LA CHARITE
69268 LYON CEDEX 02

CLG HENRI BARBUSSE
AGT COMPT LP METIERS LES CANUTS

2 RUE HO CHI MINH
69120 VAULC EN VELIN